

Número de Révision: 001.0 Date de sortie: 03/05/2024

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de LePage Heavy Duty Contact Cement Numéro IDH: 2994432

l'article:

Type de Adhésif à base de solvant

produit/utilisation:

Restriction Non identifié

d'utilisation: Raison sociale:

Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515

Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3 Numero Ibii. 29944

Région: Canada

Votre contact:

numéro d'item

Téléphone: +1 (905) 814-6511

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés)

ou 1-303-592-1711

TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300

1-703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

	VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE
DANGER:	LIQUIDE ET VAPEURS TRES INFLAMMABLES.
	PEUT ETRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PENETRATION DANS
	LES VOIES RESPIRATOIRES.
	PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
	PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.
	PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.
	PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	2
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
DANGER PAR ASPIRATION	1





Conseils de prudence

Prévention: Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes.

Interdiction de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas jeter dans l'eau. Utiliser une installation anti-déflagrante. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de

Numéro IDH: 2994432 Nom du produit: LePage Heavy Duty Contact Cement

travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un

équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention: EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. En cas

de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises,

communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. NE PAS faire vomir. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de

carbone.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker

dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux,

nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
acétone	67-64-1	10 - 30
solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	10 - 30
Methyl ethyl ketone	78-93-3	10 - 30
acétate de propyle	109-60-4	10 - 30
tert-butyl acetate	540-88-5	5 - 10
Phenol polymerise avec le formaldehyde	9003-35-4	5 - 10
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylenedi-p-crésol	119-47-1	0.1 - 1
Oxyde de magnésium	1309-48-4	1 - 5

^{*}Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Contact avec les yeux: S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes

quantité d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

Symptoms: Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de

carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection

totale

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Aucun connu

Numéro IDH: 2994432

Produit ou gaz issus de la combustion: Dioxyde de carbone. Oxyde de carbone.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Faire tremper dans un agent d'absorption inerte. Conserver dans un récipient

fermé jusqu'au moment de son élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les

vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention.

Stockage: Non disponible

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
acétone	250 ppm TWA 500 ppm STEL	1,000 ppm (2,400 mg/m3) PEL	Rien	Rien
solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	Rien	100 ppm (400 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Methyl ethyl ketone	200 ppm TWA 300 ppm STEL	200 ppm (590 mg/m3) PEL	Rien	Rien
acétate de propyle	100 ppm TWA 150 ppm STEL	200 ppm (840 mg/m3) PEL	Rien	Rien
tert-butyl acetate	50 ppm TWA 150 ppm STEL	200 ppm (950 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Phenol polymerise avec le formaldehyde	Rien	Rien	Rien	Rien
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylenedi-p-crésol	Rien	Rien	Rien	Rien
Oxyde de magnésium	10 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	15 mg/m3 PEL Total des particules en suspension. 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau:

Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher

le contact avec la peau, si besoin est.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Liquide Couleur: Havane Odeur: **Piquant** Seuil de détection d'odeur: Non disponible Valeur pH: Non applicable Pression de vapeur: Non disponible Point / zone d'ébullition: Non disponible Point/domaine de fusion: Non disponible

Gravité spécial: 0.845 - 0.869 à 25 °C (77°F)

Densité de vapeur: Non disponible

Point d'éclair: -18 °C (0.4 °F) specification interne Henkel

Inflammable/Limites inférieures d'explosion: Non disponible Inflammable/Limites supérieures d'explosion: Non disponible Température d'auto-inflammation: Non disponible Inflammabilité: Non applicable Taux d'évaporation: Non disponible Solubilité dans l'eau: Non disponible Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non disponible **Teneur VOC:** 54.35 % Viscosité: 1.000 - 1.400 cp Non disponible Température de décomposition:

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

Réactions dangereuses: Ne se produira pas.

Produits de décomposition

dangereux:

Numéro IDH: 2994432

En cas d'incendie, fission de monoxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2).

Produits incompatibles: Des oxydants forts. **Réactivité:** Non disponible

Conditions à éviter: Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Peut irriter le nez, la gorge et les poumons. Peut causer une sensibilisation par inhalation. Peut irriter la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau. Peut causer une légère irritation. Peut être nocif si avalé. Peut présenter un risque d'aspiration si avalé. Inhalation:

Contact avec la peau:

Contact avec les yeux: Ingestion:

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.	
acétone	Oral LD50 (Souris) = 5.2 g/kg Oral LD50 (Souris) = 3,000 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 5,340 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 5,800 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 9,800 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 9,800 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 20,000 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 76 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 50.1 mg/l	Système nerveux central, Irritant	
solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 7,630 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5,610 mg/m3	Irritant	
Methyl ethyl ketone	Oral LD50 (Souris) = 670 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2,300 - 3,500 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 4,500 - 6,800 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = > 8,000 mg/kg	Irritant, Système nerveux central	
acétate de propyle	Oral LD50 (Souris) = 8,300 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 6.64 g/kg Oral LD50 (Rat) = 9,370 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 32 mg/l	Système nerveux central, Irritant	
tert-butyl acetate	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2.23 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 13.3 mg/l	Sang, Cardiaque, Système nerveux central, Gastro-intestinal, Irritant	
Phenol polymerise avec le formaldehyde	Rien	Aucune donnée	
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylenedi-p-crésol	Oral LD50 (Souris) = 11,000 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 11,000 mg/kg	Irritant	
Oxyde de magnésium	Rien	Sang, Système nerveux central, Système immunitaire, Irritant	

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
acétone	Non	Non	Non
solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	Non	Non	Non
Methyl ethyl ketone	Non	Non	Non
acétate de propyle	Non	Non	Non
tert-butyl acetate	Non	Non	Non
Phenol polymerise avec le formaldehyde	Non	Non	Non
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylenedi-p-crésol	Non	Non	Non
Oxyde de magnésium	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

Numéro IDH: 2994432

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant

l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: ADHÉSIFS

Division:

Numéro d'identification: UN 1133

Groupe d'emballage:

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Adhesives

Division:

Numéro d'identification: UN 1133 Groupe d'emballage: II

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ADHESIVES

Division: 3

Numéro d'identification: UN 1133 Groupe d'emballage: II

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont

exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans

l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes:

Première publication.

Numéro IDH: 2994432

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 03/05/2024

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.